

Les repères pour gérer les prairies

Somme de températures cumulées depuis le 1er février (base 0°-18°)	250 à 350°C	500°C	700 à 800°C	1000°C	1200°C	1400°C	> à 1400°C
	Mise à l'herbe	Fin déprimage Épi à 5cm	Fauche précoce Épi à 10cm - Début épiaison	Foin précoce Début floraison	Foin moyen floraison	Foin tardif médiocre Début grainage	Grainage

Il est où le soleil ? Il est où ... ?

Sommes de T° depuis le 1 ^{er} février et pluviométrie depuis le 1 ^{er} janvier et les 10 derniers jours. Sources : données Météo-France				
Au 10 mars				
Postes	Secteur	Cumul T°	Pluie mm	Pluie 10 j
TROYES (112 m)	Champagne	326	153	34
MATHAUX (130 m)	Briennois	337	156	8
METZ-ROBERT (140 m)	Chaourçois	322	209	46
ARCES (265 m)	Pays d'Othe	297	267	41
GRANDCHAMP (180 m)	Puisaye	324	192	31
PERRIGNY (207 m)	Auxerre	335	158	39
ST ANDRE EN TP (300 m)	Avallon	303	207	68
SAINT-LEGER VAUBAN (464 m)	Morvan	246	325	93
TONNERRE (200 m)	Tonnerrois	319	229	69

Après un week-end très arrosé pour une bonne partie de la région, l'accalmie devrait être de courte durée avec un retour des précipitations prévu samedi. Au cours des 7 derniers jours, nous avons cumulé entre 40 et 55 ° C (somme de températures).

Atteinte des 350° jours prévus du 13/03 au 22/03, suivant la précocité des secteurs.

Il est toujours difficile d'envisager une mise à l'herbe à cause du manque de portance.

En ce qui concerne l'apport d'engrais sur les ray-grass en dérobés ou les prairies multi-espèces : il est désormais préférable de faire un apport après une fauche ou un premier tour de pâturage.



Les plantes sont déjà bien développées et le risque de créer des ornières (=> risque d'intégrer de la terre dans l'ensilage) est trop grand. De plus, dans la très grande majorité des cas nous n'observons pas de signes de carences. Voyons le positif : vous faites des économies !

Mesures d'herbe

Pâturages suivis	Type de prairie	Croissance de l'herbe kgMS/Ha/jour
Douchy (45)	PT et Nat.	23
Sully-sur-Loire (45)	PT et Nat.	10
St Privé AB (89)	Temporaire	16
St Privé (89)	Temporaire	28
Saints en Puisaye (89)	Temporaire	12
Quarré les tombes (89)	Naturelle	0
Sainte-Magnance (89)	Naturelle	18
Venoy (89)	Temporaire	9
Soumaintrain (89)	Temporaire	12
Saint Thibault (10)	Naturelle	22
Chauffour-lès-Bailly (10)	PT + Nat.	21
La Villeneuve-au-Chêne (10)	Naturelle	25

La pousse de l'herbe n'accélère pas mais se maintient à un niveau semblable aux 20 derniers jours. Sans exploitation possible, les hauteurs moyennes sont élevées entre 8 et 11 cm. Il y aura sans aucun doute plus de parcelles pâturées à débryer (= faucher) qu'à l'habitude.

Info indemnisation aléas climatiques prairies

Pour l'année 2024, les exploitations non ou partiellement assurées doivent désigner en ce début de campagne un interlocuteur agréé qui gèrera l'indemnité de solidarité nationale (ISN) en cas d'aléas sur les surfaces non assurées.

Les dates limites de télédéclaration sont les suivantes :

- Jusqu'au 31 mars 2024 si l'exploitation est déjà partiellement assurée.
- Jusqu'au 15 mai 2024 pour les élevages avec des prairies non assurées.

Vous trouverez toutes les infos, et la plateforme de déclaration en [cliquant ici !](#)

INFO-FOURRAGES

Dernière ligne droite pour bien préparer votre mise à l'herbe !

Le pâturage, c'est de l'alimentation. De la même manière que vous ajustez vos rations hivernales, vous ajustez votre pâturage. Cela tiendra compte, comme pour l'hiver, de 2 notions :

- **Une notion quantitative**, avec l'affectation d'une surface donnée, variable selon le potentiel de production des sols.
- **Une notion qualitative** variable selon la conduite du pâturage, en lien avec les performances attendues des animaux.

La gestion du pâturage se planifie lot par lot en tenant compte du potentiel de pousse et des objectifs attendus pour chacun d'entre eux.

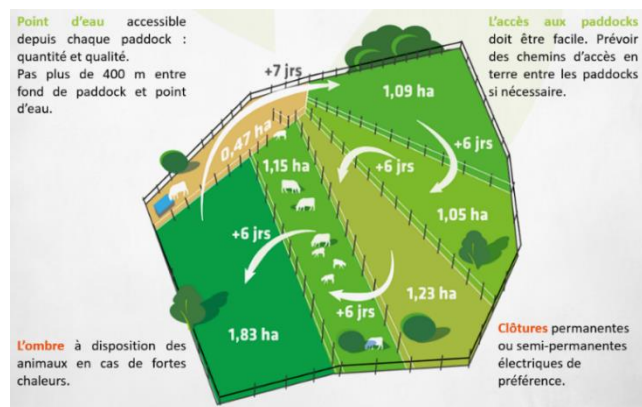
Intérêts et limites des pâturages tournants et continus ?

	Pâturage tournant	Pâturage continu
Intérêts	<p>Permet de s'adapter aux variations de la croissance de l'herbe : limite le gaspillage et simplifie la gestion des excédents</p> <p>Amélioration de la flore : moins de tri par les animaux.</p> <p>Avoir une herbe de qualité sur la durée ce qui permet de diminuer la quantité de concentré. Une herbe jeune c'est 0.9 à 1 UFL et ente 18 % et 20 % de MAT</p> <p>Cheptel : impact positif sur la docilité et diminution du parasitisme.</p>	<p>Travail simplifié</p> <p>Moins de piétinement</p> <p>Economie de clôtures, bacs d'eau</p>
Limites	<p>Réalisation préalable d'aménagements</p> <p>Risque de piétinement</p>	<p>Moins de rendement</p> <p>Risque de zones surpâturées et de zones sous-pâturées : difficultés à gérer les excédents de pousse d'herbe</p>

Comment mettre en place le pâturage tournant ?

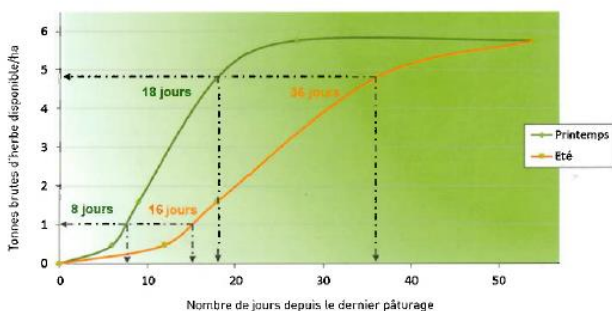
Organisez dès maintenant votre parcellaire.

En pâturage tournant, il est nécessaire de respecter une rotation **de 28 jours au printemps**, avec un temps de repos minimum de 21 jours entre chaque passage : il faut au moins 4 paddocks pour ne pas dépasser 7 jours de pâture. Avec 5 paddocks : 6 jours maxi, et 6 paddocks : 5 jours... Plus vous avez de paddocks et plus vous maîtriserez la pousse de l'herbe.



Source : Précurseur n°11 avril 2020

Évolution de la quantité d'herbe disponible entre deux pâturages d'après « Productivité de l'herbe » réédition, A. Voisin 2001.



Faible au printemps, la croissance de l'herbe s'accélère et finit par ralentir à l'approche de la floraison.

1^{ère} semaine après une exploitation (fauche ou pâturage) : la croissance est lente et se fait à partir des réserves de la plante.

Du 8^{ème} au 18^{ème} jour : Il y a de plus en plus de feuilles permettant une croissance exponentielle de l'herbe : flambée de croissance.

À partir du 21^{ème} jour : La pousse se ralentit car la plante mobilise ses ressources pour refaire ses réserves et fabriquer des fleurs et des graines.

En **été**, il est **essentiel d'allonger le temps de repos à 30-35 jours** afin de favoriser la repousse. Cela va passer par la réintégration de parcelles dans le circuit de pâturage ou en déchargeant des animaux.

Vous pourrez trouver le témoignage de Benoit Boudier en [cliquant ICI](#), éleveur à la Roche-en-Brenil qui engraisse ses animaux à l'aide du pâturage.

